



**Compte rendu de la Réunion Publique
du Conseil Municipal du 17 janvier 2017
à 20 h 30
salle de "La Rotonde"**

Présents :

Jean-Louis ASTOR, Jean-Paul BEYSSEN, Olivier BONNAMY, Gabriel BOUISSOU, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Anne DELRIEU, Claude DUCERT, Anne FAURES, Marie-Viviane LACAN, Sabrina MIGNONAT (arrivée à 20h45), Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA

Absents et excusés :

Fathi AÏDLI, Sophie AVRIL, Élodie CAMBOU, Séverine CAMES, Fanny DOMERGUE, Laure FRENDI-ROSSO, Béatrice HONTARREDE, Christine MASOT,

Absents ayant donné procuration :

Yannick CHATELET à Jean-Louis ASTOR
Henri de FERLUC à Gabriel BOUISSOU
Laurent GONZALEZ à Eric CHERDO
Fabrice BAUDEAU à Jean-Paul BEYSSEN

Désignation du Secrétaire de séance :

☞ Claude DUCERT est désigné Secrétaire de séance.

Des informations préliminaires suivantes sont données avant d'aborder des questions prévues à l'ordre du jour :

- Participation des familles aux dépenses cantine et ALAE : afin de simplifier les démarches des parents et pour faire suite au travail effectué entre le CCAS et le guichet unique de la Mairie, une procédure de simplification a été mise en place dès cette année permettant aux familles de ne plus faire l'avance de trésorerie, pour être remboursées ensuite dans le cadre d'une grille de revenus, mais honorer uniquement le solde des dépenses dues. Ceci permet une simplification pour les administrés. Une information a été donnée à chaque famille bénéficiaire. Cette précision est apportée

pour faire suite à une observation exprimée lors d'un Conseil Municipal précédent,

- Club de foot et école de foot : il est précisé qu'en application des statuts du club actuel, en cas de démission du coprésident, ce qui est actuellement le cas, la présidence est assurée par le coprésident restant qui devient dès lors Président du club.

- Présentation de trois nouveaux agents : M. Belorgey et T. Molle qui prendront leurs fonctions de policiers municipaux, le 1er février pour l'un et le 1er mars 2017 pour l'autre. Madeleine Arribes-Gurnade est également présentée; celle-ci assure le rôle de coordonnateur socio-éducatif.

- Dénomination de Labège Innopole : le nouveau nom sera Labège eNova Toulouse.

- Exercice effectué par le RAID et le GIGN : celui-ci s'est déroulé avec de grands moyens ce jour à proximité du site du Gaumont.

- Maison municipale en cours de vente : il est confirmé que les sinistrés ayant occupé en dépannage cette maison ont réintégré leur propre logement.

- Vœux du Sicoval à destination de l'ensemble des élus : Ceux-ci auront lieu le 23 janvier prochain à Ayguesvives.

- Vœux à la population : Il est indiqué que ceux-ci se dérouleront le 27 janvier prochain à la salle des fêtes en présence de M. Kader ARIF.

- Bureaux de vote : il est précisé que ceux-ci au nombre de trois sont maintenus dans les sites habituels dans l'attente de la nouvelle salle des fêtes.

L'ordre du jour est alors abordé.

I. Administration Générale

1/ Approbation du PV de la séance du 13 décembre 2016

Approbation à l'unanimité. Le projet de procès-verbal de la séance du 13 décembre dernier après une rectification formelle page 15.

2/ Avis sur le schéma de mutualisation du territoire du SICOVAL

Approbation à l'unanimité. Il est précisé que l'élaboration de ce schéma est confiée dans un premier temps aux techniciens avant d'être soumis ultérieurement aux élus pour approbation.

3/ Renouvellement du règlement intérieur du cimetière et proposition de règlement

pour le columbarium, les cavurnes et le jardin du souvenir.

Approbation à l'unanimité.

4/ SOLEVAL : Approbation de l'avenant N° 2 de la convention.

Approbation à l'unanimité.

5/ Avenant convention antenne SFR

Approbation à l'unanimité.

II. Voirie

6/ 2° tranche de rénovation de l'éclairage public RD 16

Approbation à l'unanimité. Il est précisé qu'une première tranche de travaux va se dérouler prochainement et qu'une information sera diffusée pour prévenir des usagers du domaine public.

7/ Modifications des statuts du SDEHG

Approbation à l'unanimité.

III. Ressources Humaines

8/ Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non-permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Approbation à l'unanimité.

9/ Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels en remplacement temporaire d'agents fonctionnaires ou contractuels absents

Approbation à l'unanimité.

10/ Modification du temps de travail du poste "emploi avenir" créé par délibération le 09/02/2016 et modifié le 12/04/2016.

Approbation à l'unanimité.

11/ Modification de 2 des 3 postes d'adjoint d'animation de 2° classe créés par délibération le 05/07/2016 pour l'année scolaire 2016-2017

Approbation à l'unanimité.

IV. MARCHES

Le Conseil Municipal prend acte des engagements pris dans le cadre des délégations. Il est précisé que le SIMI est un salon immobilier visité par le Maire de Labège afin d'avoir des retombées pour notre territoire. Les frais de déplacement sont pris en compte dans le cadre du budget sur une ligne budgétaire prévue à cet effet.

Les questions prévues à l'ordre du jour ayant été examinées, la parole est donnée aux Conseillers Municipaux :

- Traversée de l'agglomération par des véhicules de plus de 7.5T : devant les infractions répétées, des contrôles seront effectués.

- Club de foot de Labège : il est confirmé qu'il n'y a pas nécessité de s'alerter sur le devenir du club qui a connu quelques difficultés au moment du départ de la section féminine. Le club a un effectif conforme aux années précédentes ; les équipements en cours permettront de diminuer l'entretien tout en augmentant la fréquence d'utilisation ; enfin, la restauration de la piste d'athlétisme permettra de valoriser les équipements.

La parole est ensuite donnée aux élus et au public pour des questions diverses :

1/ Appel à bénévolat pour tenir les bureaux de vote des primaires de la gauche.

2/ Il est confirmé que Labège Innopole devient Labège eNova Toulouse en ayant pris soin de mentionner Labège en premier.

3/ Une réflexion est actuellement en cours pour assurer la desserte Couder en bus le samedi.